

REUNION DU MARDI 10 MARS 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE DIX MARS A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES,
Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 3 mars 2015 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents :

Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande – MARTINOFF Jacqueline – DAGORN Pascale

Messieurs LEGOUPIL Jacques – MAHEUX Jérôme – LEMARCHAND Laurent – CAILLE Vincent –
BUSSON Christophe

Était absent : Madame LEBEL Françoise qui a donné pouvoir à Mme DAGORN Pascale

Madame DAGORN Pascale a été élue secrétaire de séance.

Approbation du conseil 10 février 2015

Le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil du 10 février 2015

Ce dernier ne soulève aucune remarque

1/Délibération indemnisation suite aux travaux de la rue de Troarn :

En l'absence d'éléments précis et objectifs concernant la perte d'activité, le projet d'indemnisation est abandonné.

2/ Sécurisation de la RD 514 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du courrier reçu par le Conseil Général qui est plus favorable à la mise en place de coussins « berlinois » que des dos d'ânes.

Ce type de ralentisseur ne faisant pas l'unanimité au sein du Conseil, il a été décidé de réunir la commission « sécurité routière » afin d'étudier le dossier.

3/ Information et mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde :

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est obligatoire.

Une mise à jour a été effectuée.

4/ Document d'orientation budgétaire :

Le budget a été préparé dans son ensemble en tenant compte de la baisse des dotations de l'Etat.

Pour combler cette perte, il est envisagé une hausse des taux d'imposition sachant que les taux sont inchangés depuis 2006 – un calcul sera établi pour la réunion de vote du budget.

.....suite de la réunion du 10 mars 2015.....

5/ Questions diverses :

Intervention de Mme DAGORN qui donne lecture du compte-rendu des écoles du 02 mars dernier qui soulève quelques problèmes concernant la sécurité des enfants dans le cadre du transport scolaire.
Le problème sera évoqué par Monsieur le Maire lors de la réunion de bureau de CABALOR le 16 mars prochain.

Mme DAGORN pose également la question quant à la desserte en assainissement collectif du Moulin d'eau.
Après rencontre et accord avec les élus de Merville-Franceville, le projet va être finalisé pour raccorder les habitants de Sallenelles et de Merville-Franceville.

Une réunion d'information de tous les riverains concernés est programmée au tout début avril. Les riverains en seront avisés par courrier.

Nous envisageons après ces travaux une réfection de voirie conjointement avec la Commune de Merville-Franceville.

Terrains du Hameau de la Perruque : nous avons pratiquement toutes les réponses concernant l'acquisition des parcelles par les riverains – nous attendons une estimation pour l'aménagement du terrain concernant le déplacement de la stèle.

Monsieur le Maire a rencontré un cabinet d'urbanisme pour adapter nos documents d'urbanisme par rapport à ce qui nous est imposé par la loi ALUR et la loi LAAF.

A ce sujet Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du CAUE signé de Mr Hubert COURSEAU Vice-Président du Conseil Général et Président du CAUE adressé à Madame Sylvia PINEL Ministre du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité.

Nous restons vigilants à l'évolution des lois cités ci-dessus, pour envisager une éventuelle modification de notre PLU.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé

La séance est levée à 21 heures 00 minutes .

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal